

## MINISTÈRE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

*Direction Régionale et interdépartementale de l'Équipement  
et de l'Aménagement d'Ile de France*

*Direction des Routes d'Ile-de-France*

*Secrétaire Général Délégué  
Bureau des Ressources Humaines  
Pôle Formation et Concours*

### **AVIS DE STAGE PEC ÉPREUVE ÉCRITE**

► **Le contexte :**

Un concours pour l'accès au grade de chef d'équipe d'exploitation principal est mis en place en 2019. À ce titre, la DiRIF organise une préparation à l'épreuve écrite.

Ce concours professionnel comporte les épreuves obligatoires suivantes : une seule épreuve écrite d'admissibilité et une épreuve orale d'admission.

L'épreuve écrite d'admissibilité d'une durée de 3 heures (coefficient 3) consistera à répondre, par un court développement, à une série de 3 à 5 questions à partir de cas pratiques en lien avec les missions dévolues aux chefs d'équipe d'exploitation principaux des TPE.

Cette épreuve est destinée à apprécier les capacités managériales des candidats, leur maîtrise de l'expression écrite et des techniques de calcul élémentaire, et leurs connaissances des règles relatives à l'hygiène et à la sécurité, à l'organisation et à la réglementation du temps de travail, et aux droits et obligations des agents publics, notamment en matière de déontologie.

Pour information, l'épreuve d'admission d'une durée de 25 minutes (coefficient 4), se compose d'un entretien avec le jury visant à reconnaître les acquis de l'expérience professionnelle, à apprécier les aptitudes ainsi que la motivation et la capacité à s'adapter aux fonctions qui peuvent être confiées à un chef d'équipe d'exploitation principal.

► **Les objectifs de formation :**

Permettre aux stagiaires :

- d'appréhender les grandes lignes de l'épreuve écrite pour se préparer au concours professionnel
- s'approprier la méthode pour comprendre et analyser correctement l'étude de cas

► **Contenu de la formation :**

- Présentation de la nouvelle épreuve et des attendus
- Méthodologie pour la rédaction d'une réponse à une question par un court développement
- Remise à niveau en mathématiques
- Temps de travail et garanties minimales
- Déontologie des fonctionnaires
- Hygiène et sécurité
- Exercices dans le champ des attendus de l'épreuve

En complément des modules proposés dans cet avis de stage, le ministère propose une formation à distance qui permet de parcourir de manière pédagogique et ludique au travers d'exemples illustrés les notions clés du statut de fonctionnaire, et notamment un module n°1 consacré aux droits et obligations des fonctionnaires et à la déontologie.

Accès libre via le lien : <https://syfoadd.din.developpement-durable.gouv.fr>

**(Intitulé de la formation : Être fonctionnaire – chapitre 1)**

► **Cible :**

Les agents d'exploitation principaux qui remplissent les deux conditions au **1er janvier de l'année du concours** (soit au 01/01/2019) à savoir :

- avoir au moins 1 an d'ancienneté dans le 4ème échelon de leur grade
- compter au moins 5 ans de services effectifs dans leur grade

► **Modalités d'organisation**

Deux sessions de formation sont proposées à Créteil (salle La Galette) de 9H00 à 17H00.

Groupe 1 : 6-7 mai 2019 ou Groupe 2 : 13-14 mai 2019

**Bulletin de participation à adresser au Pôle Formation et Concours de la DiRIF avant le 25 avril 2019**

Courriel : [pfc.brh.sg-dirif.driea-if@developpement-durable.gouv.fr](mailto:pfc.brh.sg-dirif.driea-if@developpement-durable.gouv.fr)